

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 janvier 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-six

Le 26 janvier à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,
Date de convocation : 21 janvier 2026

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - David MENARD - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTE : Marie-France JOLY

ABSENTS Excusés : Clément BESSON - Nathalie TROCHU - Philippe RIGAUD a donné pouvoir

Nombre de Conseillers : en exercice : 13 présents : 9 Votants : 10

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Stéphanie BELOEIL, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2025	Adopté A l'unanimité
26-01-01	CDG 44 – Convention d'adhésion à l'offre de service de santé au travail	Adoptée à l'unanimité
26-01-02	Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes	Adoptée à l'unanimité
26-01-03	Renouvellement du contrat avec la société SMA NETAGIS pour la gestion du Système d'Information Géographique	Adoptée à l'unanimité
26-01-04	Permis exclusif de recherches dit permis « BELENOS » - autorisation ou non de pénétrer sur les parcelles de terre communales	Adoptée par 7 voix contre et 3 abstentions
26-01-05	Convention financière relative à la participation forfaitaire pour une requalification des revêtements route départementale 14	Adoptée à l'unanimité

26-01-06	Vente de la parcelle A n° 425	Adoptée à l'unanimité
----------	-------------------------------	-----------------------

**LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT**

DATE	Objet	
12/01/2026	Eglise – travaux électricité de mise aux normes	1 477,46 € TTC
29/12/2025	DIA – 2, rue Jacques de Kérangat	Renonciation
30/12/2025	DIA – 11, rue de la Corne du Cerf - renonciation	Renonciation

Séance levée à 22 h 00

Fait à Grand-Auverné, le 27 janvier 2026

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD